

Guide de rédaction

1. Présentation de la Clé des langues

La [Clé des langues](#) est un site de ressources co-piloté par l'ENS de Lyon et la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire). Le site offre une formation continue disciplinaire aux enseignants et enseignantes de langues du secondaire et publie des ressources scientifiques permettant une actualisation des savoirs et une réflexion pédagogique et didactique en lien avec les programmes d'enseignement. Le site est composé de six volets : « Allemand », « Anglais », « Arabe », « Espagnol », « Italien » et « La langue dans tous ses états ».

Le site s'adresse à un public non-spécialiste : il remplit ainsi une mission de diffusion des savoirs et d'ouverture des champs disciplinaires en offrant un accès privilégié à la recherche universitaire.

2. Le comité de lecture

Les articles publiés par le volet anglais de La Clé des langues sont validés par un comité de lecture dirigé par Isabel Colón de Carvajal, Maîtresse de conférences à l'ENS de Lyon. Le comité est composé d'universitaires spécialisés dans divers domaines des sciences du langage. Parmi eux figurent Patricia Lambert (Professeure des universités en sociolinguistique, ENS de Lyon), Nathalie Blanc (Maîtresse de conférences en Sciences de l'Éducation, Université Claude Bernard Lyon 1), Cathy Cohen (Maîtresse de conférences en anglais et didactique des langues, Université Claude Bernard Lyon 1) et Heike Baldauf-Quilliatre (Maîtresse de conférences HDR en linguistique interactionnelle, ENS de Lyon). Nous les remercions pour leur implication et leur soutien à la Clé des langues.

3. Articles scientifiques

Les propositions d'article feront entre 5 000 et 6 000 mots.

Métadonnées (à inclure sur la première page)

- Titre de l'article
- Résumé (une centaine de mots)
- Notice biographique (statut, institution de rattachement, thématiques de recherche, lien vers une éventuelle page personnelle)
- Une photo (qui sera utilisée pour notre [annuaire des contributeurs et contributrices](#)) peut être envoyée dans un fichier séparé (jpeg, .jpg, .png). Les crédits de la photo doivent être indiqués.
- 4 à 6 mots-clés en français
- Sommaire de l'article

Corps de texte

Règles générales

- Times New Roman, taille 12
- Interligne 1,5

- Justifié
- Ne pas ajouter de retrait à gauche au début de chaque paragraphe.

Sommaire

Les parties et sous-parties de l'article doivent respecter la numérotation suivante :

- 1.
- 1.1
- 1.2 etc
- 2.
- 2.1
- 2.2 etc

Citation

Les citations doivent correspondre exactement au texte original (dans la langue d'origine) et seront intégrées à l'article entre guillemets. Les citations qui ne seraient ni en anglais ni en français doivent impérativement être traduites dans la langue de l'article.

Si elles sont longues (à partir de trois lignes de texte), les citations seront intégrées dans un paragraphe avec un retrait d'un point à droite et à gauche, sans guillemets.

Les modifications apportées à la citation par l'auteur ou de l'autrice (suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets. Les coupures de texte seront signalées par [...].

Notes de bas de page

Afin de fluidifier la lecture sur internet, nous vous recommandons de limiter le nombre de notes de bas de pages. Toutes les références bibliographiques seront intégrées dans la bibliographie ; les références complémentaires afin d'approfondir le sujet peuvent être rassemblées dans une rubrique « Pour aller plus loin » en fin d'article.

L'appel de note se place après le mot ou groupe de mots auquel il se rapporte. Dans le cas d'une note se rapportant à une citation, l'appel de note est placé à l'extérieur de la citation, après le guillemet fermant, mais avant la ponctuation qui suit la citation :

Ex : Les grammairiens constatent alors que la variation en genre est corrélée à une variation sémantique : *le moule* signifie « modèle creux communiquant sa forme à une matière fondue », *la moule* désigne une « espèce de mollusque », *le voile* signifie « fragment d'étoffe dissimulant un objet », *la voile* une « toile offerte au vent pour propulser un navire »¹.

Dans le cas d'une longue citation placée en retrait, l'appel de note se place après le signe de ponctuation final :

Si un adjectif se rapporte à plusieurs noms appellatifs de différents genres, il se met au pluriel, et il s'accorde en genre avec celui des noms qui est du genre le plus noble. Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ; le masculin et le féminin sont plus nobles que le neutre, à cause de la supériorité des êtres animés sur ceux qui ne le sont pas.¹

Bibliographie

Les références bibliographiques dans le corps de texte seront indiquées entre parenthèses, selon le modèle ([date de parution], [page(s) citée(s)]). Exemple : (2018, 2-3).

Si le nom de l’auteur ou de l’auteurice n’est pas clairement indiqué dans l’article, il conviendra de le préciser dans la référence. Exemple : (Landry, 2018, 2-3).

Les références bibliographiques en fin d’article respecteront le format suivant :

NOM, Prénom. Date de l’édition utilisée (date de 1^{ère} publication). *Titre*. Lieu d’édition : maison d’édition, numéro de page.

Voici quelques exemples :

Ouvrages

BULLIER, Antoine. 1981. *Le parler franco-mauricien au Natal*. Paris : L’Harmattan.

TRUDGILL, Peter. 2000 (1995). *Sociolinguistics: an introduction to language and society*. London : Penguin.

ROST, Michael. 1990. *Listening in Language Learning*. London : Longman.

Chapitre dans un ouvrage

ANTHEAUME, Benoît. 2004. « La Francophonie en Afrique du Sud », in Tamatoa Bambridge, Hervé Barraquand, Anne-Marie Laulan, Guy Lochard et Didier Oillo (éds.), *Francophonie et mondialisation*. Paris : CNRS Éditions, pp. 345-149.

DENIS, Philippe. 2003. « The Cape Huguenots and their Legacy in Apartheid South Africa », in Bertrand Van Ruymbeke et Randy J. Sparks (éds.), *Memory and Identity, The Huguenots in France and the Atlantic Diaspora*. Columbia : University of South Carolina Press, pp.285-309.

MENDELSON, Patrick. 1999. « Que peuvent nous apprendre les technologies éducatives sur le fonctionnement cognitif des apprenants ? », in Christian Depover et Bernadette Noël (éds.), *L’évaluation des compétences et des processus cognitifs*. Bruxelles : De Boeck, pp.225-238.

Articles scientifiques

BOUDET, Catherine. 2006. « Pouvoirs et technologies en situation coloniale : les Franco-Mauriciens et le monopole des technologies sucrières à Maurice et au Natal (1825-1968) », *Revue Historique de l’Océan Indien*, volume 2, pp.178-193, <https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412342>.

KINTSCH, Walter. 1988. « The role of knowledge in discourse comprehension: A construction-integration model », *Psychological Review*, volume 79, pp.163-182, [https://doi.org/10.1016/S0166-4115\(08\)61551-4](https://doi.org/10.1016/S0166-4115(08)61551-4).

VANDERGRIFT, Larry et TAFAGHODTARI, Marzieh H. 2010. « Teaching students how to listen does make a difference: An empirical study », *Language Learning*, volume 60, n°2, pp.470-497, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9922.2009.00559.x>.

Droits de reproduction des documents iconographiques

Nous invitons les contributeurs et les contributrices à s'assurer que les documents iconographiques accompagnant les textes sont libres de droits.

Si ce n'est pas le cas, nous vous demandons de joindre à la contribution les autorisations de reproduction et de diffusion des textes et des illustrations inclus dans l'article. Il faudra préciser lors de la demande d'autorisation le type de publication de l'article à paraître (publication scientifique électronique, en accès libre et gratuit), et indiquer l'URL du site (<http://cle.ens-lyon.fr/>)

Chaque illustration dans l'article sera accompagnée d'une légende rappelant le titre de l'image, l'auteur, l'année, le site source et son URL, et enfin le type de licence.

Toutes les illustrations sont à envoyer à la responsable éditoriale dans des fichiers séparés (.jpeg, .jpg, .png).

4) Contributions courtes

La longueur recommandée des ressources courtes est de 2 000 à 3 000 mots. Les propositions sont relues et évaluées par la responsable éditoriale et la responsable scientifique du volet.

Ces ressources comprennent les fiches de lecture, les présentations de sites et les fiches pédagogiques (présentations d'outils d'application à destination des enseignantes et enseignants).

Les indications de présentation, les recommandations bibliographiques ainsi que les règles concernant les droits de diffusion des documents iconographiques sont les mêmes que pour les articles scientifiques.